



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 21.12.2011

**DÉPARTEMENT DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES FRANÇAISES ET
LATINES MÉDIÉVALES**

**PLAN D'ÉTUDES DE LANGUES ET LITTÉRATURES
FRANÇAISES ET LATINES MÉDIÉVALES**

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2012



Avant-propos

INTRODUCTION

1. Présentation et objectifs de la discipline

Le programme d'études en langues et littératures françaises et latines médiévales se propose d'ouvrir l'accès à la compréhension des textes littéraires composés dans l'ancienne langue française, de la *Séquence de sainte Eulalie* à la poésie de François Villon, ainsi qu'aux champs connexes des littératures médiolatine et provençale. Par-delà l'appel qu'elles lancent aujourd'hui encore à l'imagination et à la sensibilité, les œuvres médiévales témoignent de la genèse de notre langue et d'un moment crucial de notre histoire culturelle caractérisée par la synthèse originale entre les traditions héritées de l'Antiquité classique, de la Bible et de ses lectures chrétiennes, des folklores celtique et germanique. L'approche qui en est proposée vise à :

- intégrer de la façon la plus efficace possible l'apprentissage linguistique et l'analyse textuelle sous ses diverses formes à l'aide des méthodes tant de la philologie que de la critique et de l'histoire littéraires ;
- à souligner d'autre part la constance des échanges et la vivacité du dialogue entre les littératures considérées (un module à option, proposé au niveau du Baccalauréat universitaire (BA), comme de la Maîtrise universitaire en Etudes Médiévales (MA), offre d'ailleurs une ouverture à d'autres aires linguistiques) ;
- enfin, à travers l'étude d'œuvres d'époques, de genres et de styles variés, à restituer à la littérature médiévale (sans en gommer pour autant la spécificité) la place éminente qui lui revient dans l'espace de la littérature tout court. Elle est donc propédeutique non seulement à la recherche, mais à l'enseignement scolaire du français.

Les objectifs visés par les diverses composantes de ce programme sont les suivants :

Littérature française du moyen âge : donner aux étudiant-e-s, à partir d'œuvres étudiées dans la langue originale, l'aperçu le plus large sur la littérature en ancien français (XIIe-XIIIe s.) et en moyen français (XIVe-XVe s.) ; les former aux pratiques de la lecture des textes médiévaux grâce à une mise en perspective intertextuelle des enjeux thématiques des œuvres, à un examen critique des stratégies discursives et à une attention minutieuse aux jeux de la lettre.

Linguistique historique : présenter dans une perspective diachronique les origines et le développement de la langue française et de ses structures fondamentales (morphologie, syntaxe, phonétique, domaine lexico-sémantique).

Philologie romane : illustrer, à travers la comparaison des langues et littératures romanes, les spécificités de la production littéraire médiévale ; fournir une introduction littéraire et linguistique à la langue d'oc ; mesurer les interactions entre le mode de transmission des textes et leur réalité linguistique ;

Langues et littératures latines du moyen âge : mettre en évidence les ressemblances et différences entre le latin médiéval et la langue classique ; étudier quelques œuvres dans leur rapport avec l'histoire des idées et avec la littérature contemporaine en langue(s) vulgaire(s).



2. Connaissance des langues anciennes et modernes

Les enseignements sont dispensés en français. Une connaissance au moins élémentaire du latin est requise pour le BA. Les étudiant-e-s qui ne seraient pas titulaires d'un diplôme de maturité comportant cette langue doivent suivre les cours d'initiation organisés par la Faculté, option « Langue et linguistique ».

3. Modes d'évaluation

Les modes d'évaluation des modules sont définis dans le présent plan d'études. Les étudiant-e-s doivent impérativement prendre contact avec les enseignant-e-s concerné-e-s avant de s'inscrire aux examens, afin de définir leur champ d'épreuve exact.

4. Combinaisons de disciplines recommandées

Parmi les diverses combinaisons possibles entre disciplines, les langues et littératures françaises et latines médiévales s'associent de façon particulièrement heureuse :

avec le français : dans la mesure où elles offrent une vision plus complète et approfondie de l'histoire de la langue française avant 1500 et où elles explorent des traditions littéraires et culturelles qui contribuent à nourrir l'inspiration des auteurs modernes, elles sont de grande utilité dans la formation des professeurs de français ;

avec l'histoire et la civilisation du moyen âge : les deux plans d'études, l'un plus littéraire et philologique, l'autre plus historique et philosophique, se complètent pour offrir une formation d'ensemble aux étudiant-e-s qui envisageraient de se spécialiser dans l'étude scientifique de la période.

5. Enseignement du français au niveau du secondaire

La discipline Langues et littératures françaises et latines médiévales habilite à l'enseignement du français au niveau secondaire, à condition de fournir en complément deux attestations, respectivement en explication littéraire de textes français modernes et en linguistique française.



Condition d'admission :

- Les enseignements sont dispensés en français. Une connaissance au moins élémentaire du latin est requise. Les étudiant-e-s qui ne seraient pas titulaires d'un diplôme de maturité comportant cette langue doivent suivre les cours d'initiation organisés par la Faculté, option « langue et linguistique ».

Les étudiant-e-s veilleront à respecter les exigences du Règlement d'études en matière d'examens (un examen écrit et un examen oral au moins pour BA1 à BA7).

| Module BA1 | Introduction aux études de littérature médiévale | 12 crédits |
|-----------------|--|------------|
| Description | Ce module propédeutique poursuit un double objectif. Il s'agit d'une part de présenter aux étudiants débutants les principales caractéristiques de l'art d'écrire au moyen âge, tant en ancien français qu'en latin et en ancien provençal. Par ailleurs, on vise aussi à fournir une initiation à la pratique du commentaire littéraire de textes français et latins médiévaux. | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none">• 1h/Année de CR, d'histoire littéraire du moyen âge latin, français et provençal.• 1h/Année de CR, d'introduction aux études littéraires.• 1h/Année de CR, de littérature française médiévale.• 1h/Année de SE, de Pratiques du commentaire. | |
| Attestation(s) | / | |
| Evaluation | Contrôle continu constitué d'un travail écrit (environ 10 pages, soit 20'000 caractères, espaces non compris) portant sur une question relative au cours d'histoire littéraire, suivi d'une discussion (environ 20 min.), et du commentaire littéraire d'un texte latin ou français choisi parmi ceux étudiés en séminaire (durée : 30 min environ). La note finale résulte de la moyenne des deux notes obtenues. | |
| Condition(s) | La note minimale de 4 est requise pour la validation du module | |
| Remarque(s) | <ul style="list-style-type: none">• Les étudiant-e-s dont une des branches d'études est le français remplaceront le cours d'introduction aux études littéraires par un séminaire de littérature française médiévale (2h/semestre) à choisir dans une liste mise à jour chaque année.• La réussite de ce module conditionne l'accès aux modules BA4, BA5 et BA6. | |



| Module BA2 | Histoire de la langue française médiévale | 12 crédits |
|-------------------|--|-------------------|
| Description | Les enseignements qui composent ce module fournissent les connaissances historiques et linguistiques indispensables à l'appréhension de la langue médiévale et à la pratique de la tradition écrite qui en est issue. | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none">• 1h/Semestre de CR, Introduction à l'histoire de la langue française et à la tradition documentaire du moyen âge.• 1h/Semestre de SE, Lectures commentées de textes français médiévaux.• 1h/Année de CR, Grammaire historique du français (morphologie, syntaxe et lexicologie historiques, des origines à la modernité).• 2h/semestre de SE, Phonétique historique. | |
| Attestation(s) | Attestation en phonétique historique. | |
| Evaluation | Examen écrit (4 heures : contrôle des connaissances générales en histoire de la langue médiévale française ET commentaire grammatical sur un extrait de textes des XIIe-XVe s.). | |
| Condition(s) | La note minimale de 4 est requise pour la validation du module | |
| Remarque(s) | | |

| Module BA3 | Philologie romane et ancien provençal | 12 crédits |
|-------------------|--|-------------------|
| Description | Moyennant l'illustration et le commentaire de quelques textes choisis parmi les plus intéressants du point de vue philologique et historique (siècles concernés : IX ^e -XII ^e), ce module se propose d'illustrer, par le biais d'une approche comparatiste, la spécificité de la langue et de la littérature d'oïl au sein de la famille des langues romanes. Le module comporte aussi une introduction à la langue et à la littérature provençale. | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none">• 1h/Année de CS, Philologie romane.• 2/Semestre de SE, d'Occitan médiéval : introduction à la langue.• 2/Semestre de SE, d'Occitan médiéval : introduction à la littérature. | |
| Attestation(s) | / | |
| Evaluation | 1) travail écrit sur un sujet concernant la matière du CS à fixer d'entente avec l'enseignant-e. 2) examen oral : explication grammaticale et littéraire de textes occitans. | |
| Condition(s) | / | |
| Remarque(s) | La note finale résulte de la moyenne des deux notes obtenues. | |



| Module BA4 | Langue et littérature latines médiévales | 12 crédits |
|-------------------|---|-------------------|
| Description | Ce module d'introduction au latin médiéval vise à mettre en évidence les particularités de la langue latine telle qu'elle s'écrit au moyen âge, et à illustrer par la lecture de plusieurs textes les usages proprement littéraires qui en sont faits. | |
| Pré-requis | Réussite du module BA1 au préalable. | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE, Lecture commentée de textes latins médiévaux.• 2h/Année de TP, en relation avec le séminaire. | |
| Attestation(s) | Réalisation et réussite d'un certain nombre de travaux écrits de version, à présenter dans le cadre des travaux pratiques, selon des modalités définies en début d'enseignement. | |
| Evaluation | Examen oral (environ 30 minutes, avec 2 heures de préparation) : traduction et commentaire littéraire d'une trentaine de lignes issues d'un corpus de 1000 lignes. Le corpus aura été défini par l'étudiant-e et accepté par l'enseignant-e. L'usage d'un dictionnaire latin-français est autorisé. | |
| Condition(s) | / | |
| Remarque(s) | / | |

| Module BA5 | Littérature française des XIIe et XIIIe siècles | 12 crédits |
|-------------------|--|-------------------|
| Description | Etude de la littérature française médiévale des XIIe et XIIIe siècles. La lecture des textes en langue originale permet d'acquérir une connaissance approfondie de la tradition littéraire médiévale. | |
| Pré-requis | Réussite du module BA1 au préalable | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none">• 3 x 2h/Semestre de SE, d'explication de textes français médiévaux des XIIe et XIIIe s. | |
| Attestation(s) | Obtenue dans l'un des séminaires. Présentation de travaux personnels menés sur un aspect ou un thème de l'œuvre étudiée et présentés sous forme d'un exposé oral (environ 20 min.) et/ou d'une rédaction de dix à quinze pages (20-30'000 caractères, espaces non compris) | |
| Evaluation | Portant sur les deux autres séminaires. Examen oral : explication de texte (environ 30 min.; 1 heure et demi de préparation) OU écrit : dissertation (8 heures). Les modalités seront indiquées en début d'année. | |
| Condition(s) | / | |
| Remarque(s) | Un des modules BA5 ou BA6 doit être évalué par un examen oral, l'autre par un examen écrit. | |



| Module BA6 | Littérature française des XIVe et XVe siècles | 12 crédits |
|-------------------|--|-------------------|
| Description | Etude de la littérature française médiévale des XIVe et XVe siècles. La lecture des textes en langue originale permet d'acquérir une connaissance approfondie de la tradition littéraire médiévale. | |
| Pré-requis | Réussite du module BA1 au préalable. | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none"> • 3 x 2h/Semestre de SE, d'explication de textes français médiévaux des XIV et XVe s. | |
| Attestation(s) | Obtenu dans l'un des séminaires. Présentation de travaux personnels menés sur un aspect ou un thème de l'œuvre étudiée et présentés sous forme d'un exposé oral (environ 20 min.) et/ou d'une rédaction de dix à quinze pages (20-30'000 caractères, espaces non compris). | |
| Evaluation | Portant sur les deux autres séminaires. Examen oral : explication de texte (environ 30 min. ; 1 heure et demi de préparation) OU écrit : dissertation (8 heures). Les modalités seront indiquées en début d'année. | |
| Condition(s) | / | |
| Remarque(s) | Un des modules BA5 ou BA6 doit être évalué par un examen oral, l'autre par un examen écrit. | |

| Module BA7 | Histoire culturelle de l'Europe médiévale OU Module hors discipline | 12 crédits |
|-------------------|--|-------------------|
|-------------------|--|-------------------|

| Module BA7 | Histoire culturelle de l'Europe médiévale | 12 crédits |
|-------------------|---|-------------------|
| Description | Ce module transversal se propose d'offrir aux étudiant-e-s l'occasion de suivre, autour d'un thème commun renouvelé chaque année, des enseignements portant sur la littérature médiévale telle qu'elle se présente dans diverses traditions linguistiques. Il ambitionne de mettre en évidence l'importance des échanges culturels et intellectuels au moyen âge. En rompant avec le cloisonnement par langues des enseignements de littérature médiévale, il s'agit d'enrichir la lecture des œuvres grâce à une plus large mise en perspective de leurs caractéristiques génériques ou thématiques. | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none"> • 3 x 2h/Semestre de CR ou de CS ou de SE, à choisir dans une liste d'enseignements en littérature regroupés autour d'un thème annuel. | |
| Attestation(s) | Une attestation doit être obtenue dans l'un des enseignements suivis. | |
| Evaluation | Examen oral (environ 30 min.) portant au moins sur les œuvres étudiées dans les deux autres enseignements, OU travail personnel de synthèse (15 à 20 pages, 30'000-40'000 caractères, espaces non compris) portant au moins sur un aspect des œuvres étudiées dans les deux autres enseignements. Langue véhiculaire pour les évaluations : français | |
| Condition(s) | / | |
| Remarque(s) | / | |



OU

| Module BA7 | Module hors discipline | 12 crédits |
|---|-------------------------------|-------------------|
| Un module portant sur l'histoire de la culture et/ou des littératures du moyen âge, à emprunter à un autre plan d'études de BA. Les disciplines concernées sont l'histoire, la philosophie, l'histoire de l'art, la musicologie médiévale, les littératures médiévales allemande, anglaise, espagnole ou italienne, ou les Etudes Genre (avec un séminaire en littérature médiévale). | | |
| Enseignement, évaluation et conditions : selon le plan d'études de la discipline concernée. | | |

MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

| | | |
|-------------------|---|-------------------|
| Module BA1 | Introduction aux études de littérature médiévale | 12 crédits |
| Module BA2 | Histoire de la langue française médiévale | 12 crédits |
| Module BA3 | Philologie romane et ancien provençal | 12 crédits |